

## Position de la FCFA sur le renouvellement de licence de CBC/Radio-Canada

### FAITS SAILLANTS

#### Programmation réseau/nationale

La FCFA déplore que malgré les efforts déployés par le diffuseur public, plusieurs émissions nationales continuent de faire une place disproportionnée aux enjeux québécois ou à un traitement québécois des enjeux nationaux. La place faite aux propos de Denise Bombardier sur le plateau de Tout le monde en parle, ainsi que l'émission de la soirée des élections à la Télévision de Radio-Canada, en sont de bons exemples. La FCFA et ses membres ont réalisé, durant la semaine du 27 au 31 janvier, une initiative de surveillance de 10 émissions et contenus web à caractère national de Radio-Canada et les résultats sont éloquentes.

La FCFA est d'avis qu'un changement de culture est nécessaire et demande la création d'un deuxième centre de production national de langue française, ailleurs qu'au Québec, qui soit responsable d'une portion des émissions et contenus nationaux de Radio-Canada. La Fédération demande aussi que Radio-Canada consacre 15 % du temps d'antenne de ses émissions et contenus web à caractère national à des nouvelles, segments, entrevues ou reportages provenant d'autres provinces ou territoires ou reflétant des réalités ou enjeux d'autres provinces ou territoires.

#### Programmation régionale

Les services régionaux de langue française de Radio-Canada font généralement un bon travail, mais dans une certaine mesure n'ont pas retrouvé le niveau de capacités qu'ils avaient avant les compressions de 2009-2015. Notamment, les salles de nouvelles sortent beaucoup moins de la ville où elles sont situées pour couvrir le reste du territoire. La FCFA tient à ce que Radio-Canada s'engage à accroître son réinvestissement dans ses services régionaux.

#### CBC

La FCFA déplore le manque de volonté et d'intérêt de la CBC envers la dualité linguistique. En fait, la CBC se comporte le plus souvent comme si les seuls francophones au Canada habitaient le Québec. La Fédération demande au CRTC d'imposer à CBC/Radio-Canada de faire rapport annuellement sur comment la CBC s'acquitte de son rôle dans la promotion de nos deux langues officielles.

#### FCFA du Canada

##### BUREAU NATIONAL

450 rue Rideau, bureau 300  
Ottawa (ON) K1N 5Z4  
T (613) 241-7600  
info@fcfa.ca

##### BUREAU AU QUÉBEC

43 rue de Buade, bureau 460  
Québec (QC) G1R 4A2  
T (418) 692-5752  
fcfaquebec@fcfa.ca

[www.fcfa.ca](http://www.fcfa.ca)

Une **VOIX** qui  
**RASSEMBLE!**

## Jeunesse

La FCFA craint que Radio-Canada ne sous-estime le défi qu'elle doit relever pour créer une relation durable avec les jeunes francophones vivant en situation minoritaire. Alors que les générations précédentes se rappellent d'avoir grandi avec Bagatelle ou Vazimolo, Radio-Canada n'est, le plus souvent, pas un facteur pour les jeunes francophones à l'heure actuelle. La Fédération encourage le diffuseur public à se doter d'une stratégie spécifique pour fidéliser la jeunesse francophone. L'objectif devrait être que les jeunes francophones vivant en milieu minoritaire se reconnaissent dans les contenus de Radio-Canada ET dans le français qui y est parlé.

### **Soumettre les plateformes numériques de Radio-Canada à la réglementation**

Parce que le CRTC a exempté les plateformes numériques de toute réglementation, le contenu audio et vidéo présenté par Radio-Canada sur ses sites Web et applications est libre de toute condition de licence.

Pourquoi est-ce important? Parce que Radio-Canada a demandé de **diminuer** le nombre d'heures d'émissions d'intérêt national et de programmation jeunesse qu'elle doit diffuser à la télévision traditionnelle, tout en s'engageant à **augmenter** ce nombre d'heures sur toutes ses plateformes, y compris les plateformes numériques. Mais étant donné que le CRTC ne peut pas imposer de conditions de licence pour les plateformes numériques, l'engagement de Radio-Canada revient à dire « Faites-nous confiance ».

Pour la FCFA, il est intolérable qu'une portion de la programmation du diffuseur public canadien échappe à la réglementation. La Fédération demande au CRTC d'émettre une ordonnance qui suspend, dans le cas de CBC/Radio-Canada, l'application de l'exemption des plateformes numériques.

### **Rendre le contenu francophone plus visible et plus facile à découvrir**

Tou.TV et Tou.TV Extra sont d'excellentes initiatives de Radio-Canada pour rassembler sur une seule plateforme un volume important de contenu francophone et en faciliter la découverte. Cela dit, Tou.TV Extra est gratuit pour les abonnés et les abonnées de Telus au Québec. La FCFA estime que rendre l'abonnement à Tou.TV Extra gratuit pour les francophones vivant en milieu minoritaire serait une excellente mesure positive en appui au développement des communautés francophones et acadiennes, dans l'esprit de la partie VII de la Loi sur les langues officielles.

## Rapport de surveillance des émissions et contenus Web de Radio-Canada – quelques faits

La FCFA et ses membres ont réalisé, durant la semaine du 27 au 31 janvier, une initiative de surveillance de 10 émissions et contenus web à caractère national de Radio-Canada. Les résultats de cette étude montrent, entre autres, que :

- 41 % des contenus de l'émission RDI 24/60 durant la semaine étudiée étaient consacrés à des enjeux québécois, contre 25 % pour les enjeux nationaux et moins de 1 % (30 secondes sur l'ensemble de la semaine) pour les enjeux touchant d'autres provinces et territoires.
- 37 % des contenus de l'émission *Midi Info* étaient consacrés à des enjeux québécois, contre 31 % pour les enjeux nationaux et 2 % pour des enjeux touchant d'autres provinces et territoires.
- Les sujets touchant d'autres provinces et territoires occupaient 13 % du temps d'antenne à l'émission *L'Heure du monde*, contre 36 % pour des sujets québécois.
- Les sujets nationaux occupaient 32 % du temps d'antenne du *Téléjournal* de 22 h, contre 30 % pour les sujets québécois et 6 % pour des sujets touchant spécifiquement d'autres provinces et territoires.
- Sur la page *À la une* du site [radio-canada.ca/info](http://radio-canada.ca/info), une analyse des six premiers textes, à 9 h chaque jour entre le 27 et le 31 janvier, a révélé que 23 % d'entre eux étaient d'intérêt national, 30 % d'intérêt québécois, 40 % d'intérêt international et 7 % touchaient d'autres provinces et territoires au pays.